



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DE SCÉNARIO

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SE RENSEIGNER

Paris : (+33) 1 40 30 22 35
www.cefpf.com - info@cefpf.com



NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISENSEEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent. Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent. Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine : Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) : Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.



HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
(+33) 1 40 30 22 35



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
(+33) 1 40 30 22 35



NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.
En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPP, au moins un mois avant le début de la formation choisie



COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e-s peu ou pas qualifié.e-s).
Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPP de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.
Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.
Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités

(OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	40 heures, soit 5 jours ou encore 1 semaine
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30 - 13h30 / 14h30 - 18h30
Contact :	Tél : (+33) 1 40 30 22 35
Prix :	2 500 euros HT
Date des sessions :	Du 24 au 28 novembre 2025



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC
Formateur référent :	Jean-Marie ANTONINI, Producteur, Scénariste, Réalisateur

Le Formateur



Jean-Marie Antonini est un auteur, réalisateur et producteur reconnu. Formé à l'ESRA (promotion 2000), il s'est d'abord illustré comme réalisateur pour des diffuseurs majeurs tels que Canal+, France Télévisions et M6. Il se consacre aujourd'hui pleinement à l'écriture et à la production de fictions pour la télévision et le cinéma, collaborant régulièrement avec France Télévisions sur des unitaires, des séries et des longs-métrages. Son court-métrage « A iò Zitelli » a été présélectionné aux Oscars 2020 et primé dans de nombreux festivals internationaux. Parmi ses projets récents, on compte l'unitaire « Meurtres en Balagne » (France Télévisions) et le long-métrage « 1Bis ». Fort de son expérience comme intervenant à l'ESRA et à l'EICAR, et en tant que membre de la SCAM, la SACEM et la SACD, Jean-Marie Antonini allie une expertise artistique et structurelle à une maîtrise des outils numériques innovants. Il met aujourd'hui cette double compétence au service d'un accompagnement narratif de pointe.

Présentation de la Formation



Transformation majeure

L'émergence des intelligences artificielles génératives constitue une transformation majeure pour les industries créatives.



Partenaire intellectuel

Loin de remplacer l'auteur, l'IA s'impose comme un puissant partenaire intellectuel capable d'accélérer la recherche, de renforcer l'analyse structurelle et d'optimiser le processus d'écriture.



Méthodologies concrètes

Cette formation a pour ambition de démystifier l'IA et de fournir aux professionnels des méthodologies concrètes pour l'intégrer à leur flux de travail.



Approche claire

L'approche est claire : l'IA doit servir votre projet, non le piloter. À travers un parcours pédagogique intensif de cinq jours, les participants apprendront à maîtriser ces outils pour gagner en efficacité, en profondeur analytique et en créativité.



Public Cible et Prérequis

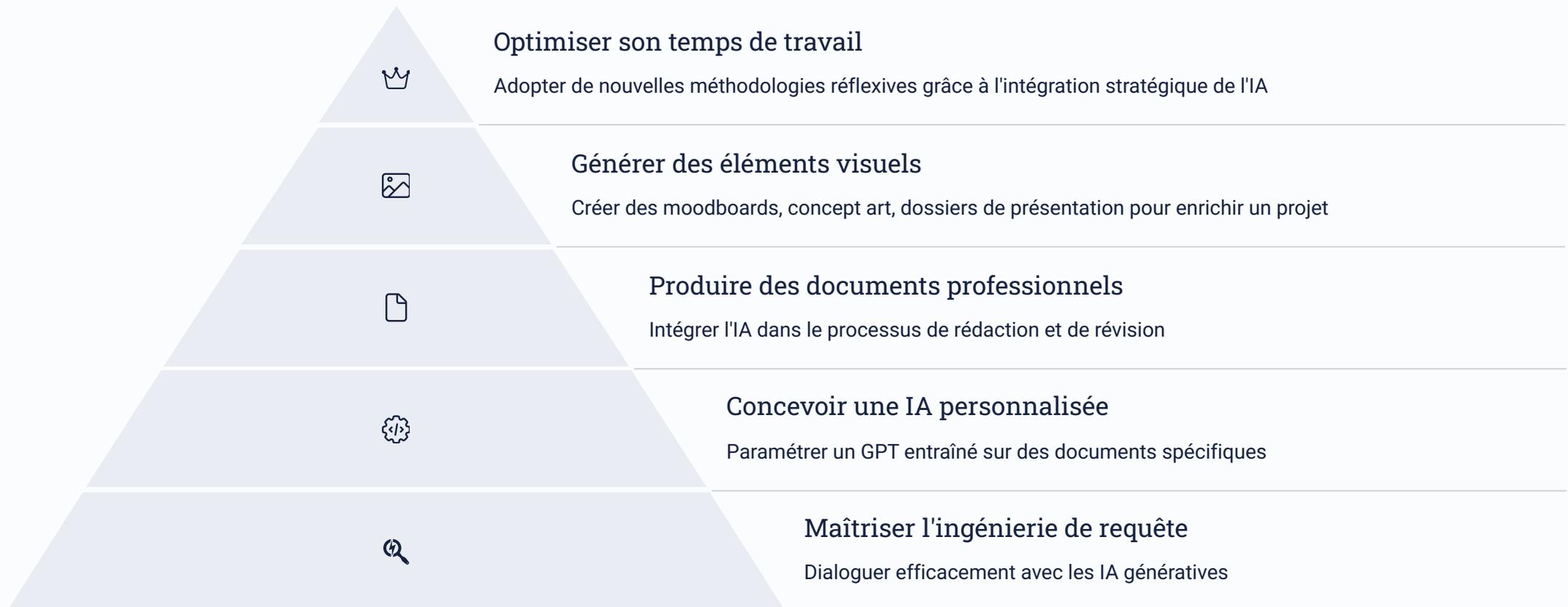
Public concerné

Scénaristes, directeurs d'écriture, chargés de développement, producteurs, réalisateurs, et plus largement tout professionnel impliqué dans l'analyse, l'écriture et la production de récits audiovisuels.

Prérequis

Une expérience avérée dans l'écriture ou l'élaboration d'un scénario (long-métrage, série, unitaire) est requise. Les participants doivent être régulièrement confrontés à la lecture, l'analyse critique et l'évaluation de la faisabilité de projets scénaristiques.

Objectifs Pédagogiques



À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

1. Dialoguer efficacement avec les IA génératives (Claude, Gemini, etc.) en maîtrisant les architectures de conversation et les paramétrages avancés.
2. Maîtriser l'ingénierie de requête (prompt engineering) pour obtenir des analyses narratives précises et des résultats créatifs pertinents.
3. Utiliser l'IA comme un outil d'analyse dramaturgique pour évaluer en profondeur la structure, les personnages et les intrigues d'un scénario.
4. Concevoir et paramétrer une IA personnalisée (GPT), entraînée sur des documents spécifiques pour devenir un assistant sur-mesure.
5. Produire des documents de développement professionnels (synopsis, traitement, note d'intention) en intégrant l'IA dans le processus de rédaction et de révision.
6. Générer des éléments visuels et des documents de production (moodboards, concept art, dossiers de présentation) pour enrichir et valoriser un projet.
7. Optimiser son temps de travail et adopter de nouvelles méthodologies réflexives grâce à l'intégration stratégique de l'IA.

Méthodologie Pédagogique



Exposés théoriques et études de cas

Présentation des concepts fondamentaux, des enjeux juridiques (droit d'auteur, données) et des outils les plus pertinents.



Ateliers pratiques dirigés

Travaux sur ordinateur avec un accès Internet, axés sur des cas concrets et des projets des participants.



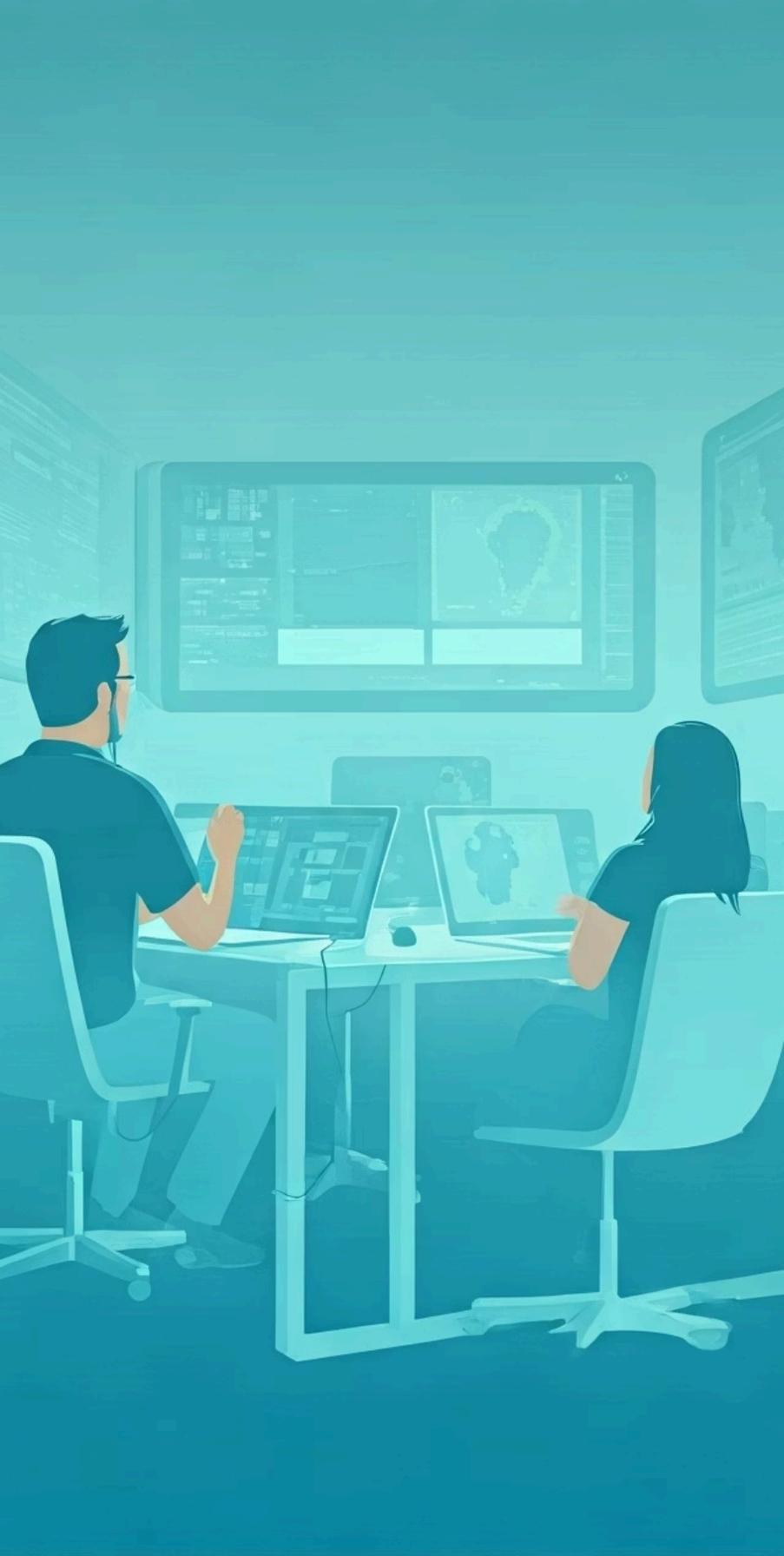
Mise à disposition de ressources

Une liste de films à analyser et de scénarios sera envoyée en amont.



Évaluation des acquis

Contrôle continu via les exercices pratiques et validation finale par un QCM et un bilan collégial.



Programme Détaillé de la Formation

Jour 1 : Fondamentaux de l'IA et Ingénierie de Requête Narrative

Matinée - Appréhender l'IA et ses fondamentaux

- Panorama des IA génératives : genèse, modèles et capacités.
- Enjeux stratégiques : positionnement de l'auteur, droits et protection des données.
- Rappel des fondamentaux scénaristiques (prémisse, genre, structure) sous le prisme de l'IA.
- Premiers pas : prise en main de Claude et Gemini pour une lecture analytique guidée d'un traitement.

Après-midi - L'art de l'ingénierie de requête (prompt engineering)

- Principes de la formulation d'un prompt efficace : contexte, rôle, tâche, format.
- Atelier pratique : structuration de requêtes pour générer des éléments narratifs (thématiques, synopsis, archétypes de personnages).
- Utilisation de la méthode de "l'entonnoir" pour affiner itérativement les réponses de l'IA et converger vers un objectif narratif précis. Mise en pratique du Lire et relire, et rectifier de façon méthodique.

Jour 2 : Création d'Outils sur Mesure et Exploration Créative

Matinée - Vos assistants IA sur mesure

- Création d'un GPT personnalisé sur OpenAI : définition du comportement, injection de connaissances (théories d'écriture, scénarios de référence).
- Application : utiliser son GPT pour renforcer la logique d'une intrigue, tester des hypothèses de réécriture et évaluer les axes de modification d'un traitement.
- Atelier : création d'un outil d'IA dédié à la mise en forme de documents pour les dossiers de financement (CNC, etc.).

Après-midi - Focus sur les IA spécialisées

- NotebookLM (Google) : Utiliser une IA privée pour analyser et synthétiser sa propre documentation (recherches, interviews) afin d'enrichir l'univers d'une histoire.
- Génération d'images : Création de moodboards, de portraits de personnages et d'affiches conceptuelles (Veo, Sora...).
- Caractérisation avancée : Atelier d'improvisation où l'IA incarne un personnage pour permettre à l'auteur de dialoguer avec sa création.

Jour 3 : De l'analyse structurelle à la consolidation narrative

Matinée - L'IA comme partenaire d'analyse et de sparring créatif

- Diagnostic de scénario avancé : audit structurel complet d'un script via des prompts complexes (détection de faiblesses, analyse des arcs narratifs).
- Le Sparring Créatif : simulation de writers' room avec l'IA pour challenger les idées, identifier les clichés et explorer des pistes narratives alternatives.
- Atelier de réécriture assistée : utilisation de l'IA pour resserrer des dialogues et densifier des sous-intrigues.

Après-midi - Conception et valorisation du dossier de développement

- Rédaction assistée des pièces clés : pitch, synopsis, note d'intention, bible des personnages, en adaptant le ton à la cible.
- Création d'une identité visuelle cohérente : génération de concept art et de keyframes pour soutenir la vision artistique.
- Atelier de mise en page : intégration des actifs textuels et visuels dans des outils de présentation (Genspark, Canva, Gamma) pour un rendu professionnel.

Jour 4 : Outils Spécialisés et Nouvelles Frontières Narratives

Matin - Découverte de GENARIO.IA

- **Genario : L'IA au service de la narration** : Découvrez la plateforme Genario à travers une présentation complète et un atelier pratique. Apprenez à structurer une série, à développer des personnages complexes et à visualiser les liens intriqués entre les différentes intrigues de votre récit.

Après-midi - Au-delà du texte

- **Panorama de l'implication de l'IA dans la vidéo et le son**. Exemples avec des Vidéo de dernière génération.
- **Le son et l'IA** avec Suno.
- **L'image et la vidéo génératives** : Explorez les outils de pointe en matière de génération vidéo (Runway, Luma, Sora) et leurs implications transformatrices pour les scénaristes et réalisateurs.
- **Plateformes "tout-en-un" pour la création visuelle** : Familiarisez-vous avec les plateformes intégrées comme Artlist, Hey Gen, LTX Studio, offrant des solutions complètes pour le storyboard, le pré-montage et la visualisation détaillée de scènes, simplifiant ainsi le processus de pré-production cinématographique.

Jour 5 : Mise en Pratique et Synthèse

Matin - Application Pratique

Atelier d'Adaptation : Transformation des "Trois Mousquetaires" en série TV avec tous les outils IA explorés.

Développement Créatif : Élaboration collaborative du concept, format, synopsis et fiches de personnages.

Production du Dossier : Création de la note d'intention et structure narrative complète de la saison.

Après-midi - Bilan et Consolidation

Évaluation Finale : QCM technique, présentation des travaux et bilan personnalisé des acquis.

Cette journée conclusive permet d'appliquer l'ensemble des compétences acquises dans un cas pratique ambitieux. Les participants repartent avec un projet concret et une méthodologie d'intégration de l'IA dans leur workflow créatif.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques.

Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation.

Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF.

De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

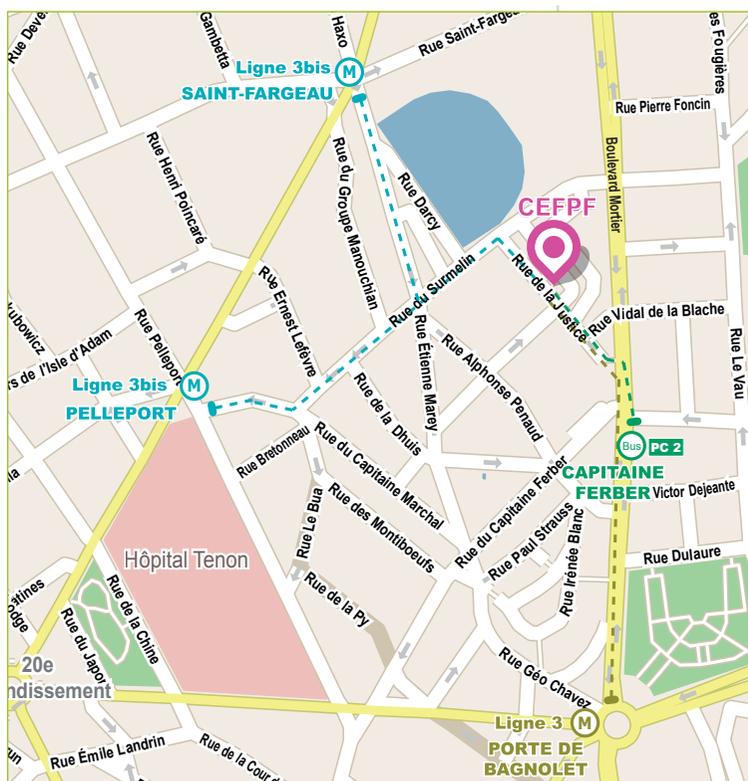
Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

30/09/2025



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER
PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35
Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur Facebook

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.